

19 mai 2021

Ce compte-rendu reprend des éléments de débats, il n'est pas exhaustif car certaines informations à caractère confidentiel ne peuvent être diffusées au moment de sa parution.

Présents : Laurence BÉRAUD-SCHMITT – Jean-Jacques BLANCHET – Élisabeth CAUBET – Pierre COMBROUX – Gilles DUPONT – Véronique ESCULIER – Myriam GIRET – Mathieu LAFIS – Denis LE MORZADEC – Ivan LEROUX – Franck LEVASSEUR – Jacques PELHÂTRE – Bruno RISPAL – Olivier THOMAS – Raphaël THOMASSIN – Alexandre TOUSSAINT – Anne VALETOUX – Bertrand VAN NEDERVELDE – Sophie VERBRUGGHE

Excusés : Gabriel ANDREÏ

Invitée : Christelle BOHOTINEANU

Le conseil prend le temps d'écouter un texte support du temps d'intériorisation.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CA PRÉCÉDENT

Le conseil valide le compte-rendu du CA du 10 mars 2021.

2. RÉORGANISATION DU BUREAU

À la suite du départ de Jacques PELHÂTRE qui fait valoir ses droits à la retraite.

Pour la rentrée 2021 :

Anne VALETOUX – 1^{re} Vice-présidente

Sophie VERBRUGGHE – Vice-présidente en charge de la formation professionnelle.

Bruno RISPAL – Secrétaire

Autres missions « redistribuées » :

Commission Forfait – Gilles DUPONT

Commission Orientation – Véronique ESCULIER et Myriam GIRET en binôme.

Commission Prospective – Anne VALETOUX.

Commission de certification du titre 2 - Mathieu LAFIS.

Cette réorganisation est validée par le conseil d'administration.

3. RÉVISION DES STATUTS

Le Conseil d'Administration examine le document soumis par le bureau.

La question de l'ouverture aux établissements hors contrat fait débat.

Chacun exprime ses positions. La question sera revue au CA d'été.

4. PROSPECTIVE

Cette réflexion a été initiée par Pascal BALMAND et son équipe.

Le CNEC a décidé que ce "chantier" se mette en route.

Jacques PELHÂTRE représente le Synadic dans une commission qui traite de ce sujet.

La question a été aussi réfléchi lors du séminaire de Valpré.

Le Synadic national est donc concerné et doit préciser la façon dont il envisage s'associer à la réflexion prospective.

Le conseil d'administration valide la proposition que lui fait le bureau : le Synadic n'envisage pas une session particulière ou un travail spécifique au niveau national mais il encourage les adhérents à s'impliquer dans les réflexions qui seront menées dans les différents territoires. De l'avis de tous, c'est à ce niveau que sont les enjeux.

5. BULLETINS

Prochain bulletin : ces métiers qui font nos établissements.

Un appel sera adressé aux adhérents.

6. RENCONTRE DU BUREAU AVEC L'A.P.E.L. NATIONALE

Les membres du bureau ont répondu à l'invitation du président de l'A.P.E.L. Nationale et de son bureau pour une rencontre à distance.

L'A.P.E.L. souhaite associer ses partenaires et notamment les organisations professionnelles de chefs d'établissement à la réflexion du prochain congrès programmé les 20, 21 et 22 mai 2022 sur le thème du changement.

L'objectif est d'intéresser les participants en amont avec la mise en place d'une plateforme collaborative par le biais de laquelle les chefs d'établissement pourront participer aux échanges.

On envisage de faire une présentation lors de la rencontre des DRA-DD.

7. RETOUR SUR LA JOURNÉE DES DRA DD - 23 mars 2021

57 présents - Meilleure participation pour une rencontre du mois de mars.

Le matériel de visio conférence a été apprécié. De même pour les interventions d'Émilie JULIEN le matin et de nos partenaires de la Mutuelle Saint Christophe l'après-midi.

Le format d'intervention de 45 min s'avère satisfaisant parce que dynamique.

L'intervention qui n'a pas pu avoir lieu pourrait l'être l'année prochaine.

8. ACTUALITÉS DES DIFFÉRENTS PÔLES

Pôle Pédagogie - Véronique ESCULIER a participé pour le Synadic à une réunion avec le MENJS au sujet de la nouvelle option proposée au collège, "français et culture antique" - Option fléchée éducation prioritaire, uniquement en 6^e. Pour les élèves en difficulté : comment utiliser la grammaire latine, au service du français. Renforcer champs lexical, culturel, grammatical. Jusqu'à 2h par semaine. À ce jour, peu de membres du CA ont reçu l'information de leur rectorat.

Formation professionnelle : Une demande va être faite à Émilie JULIEN de l'Agence Nationale Excellence Pro pour une formation sur " pilotage d'une UFA".

Enseignement supérieur - Retours du CA de RenaSup :

- **Parcoursup** : la convention nationale entre RenaSup et le MENJS ne dit rien sur les quotas de bac pros avec avis favorable. Elle définit juste le pourcentage de boursiers et de bacs pros : « le taux minimum de lycéens titulaires d'une bourse nationale de lycée dans les candidats appelés sera à minima équivalent à la part constatée au terme de la confirmation des vœux, des lycéens boursiers parmi les candidats à la formation. Idem pour les bacs pros ». L'expérimentation des bacs pros avec avis favorables est plus exigeante et restrictive que la convention nationale. Des situations ubuesques parfois.
- **Débat avec les IUT** – la création des BUT change le paysage de l'enseignement supérieur. Les BTS sont donc les seuls à bac+2. Le quota de bacs technologiques pour l'admission en BUT est de 50%.

Il est donc essentiel de développer des formations à Bac+3 pour que le recrutement en BTS ne soit pas que l'exclusivité des bacs Pros. Il est important de sortir du schéma : 2 ans en BTS et un an en bachelor ensuite. Ainsi un élève de Terminale pourra s'inscrire en Bachelor 1^{re} année, puis bachelor 2^e année et enfin bachelor 3^e année avec une certification intermédiaire : le BTS.

- Incitation à déployer des formations BAC+4, +5. Pour cela, il est obligatoire de travailler avec des partenaires qui ont des licences, des masters ou des titres RNCP de niveau 7.

- Mixité des publics - coût du contrat d'apprentissage. Les CFA s'inquiètent du retard de paiement des factures des contrats d'apprentissage par certains OPCO. La problématique est remontée à l'Agence excellence pro pour faire avancer les dossiers. Des problèmes de trésorerie peuvent se poser car les sommes peuvent être importantes.

Social

Les négociations souffrent de quelques points de blocage dans le travail avec les universités catholiques. Une réunion sommitale avec ces dernières est prévue en semaine 21 afin de débloquer la situation. Le travail d'harmonisation porte sur le temps de travail, les classifications et les rémunérations.

Plan de formation du Synadic

Il est reconduit pratiquement à l'identique.

Ajout de deux formations animées par Bruno RISPAL :

- Prendre la parole en public dans le cadre professionnel
- La sanction : de la loi à la bienveillance, pour de nouvelles pratiques

Ces deux formations seront ouvertes aux adjoints - proposées au Synadic et au Synadec.

RH Isidoor - Jean-Jacques BLANCHET

Concernant le DUER, de nouveaux diagnostics sont apparus. Il est à présent possible de réaliser la totalité du DUER via Isidoor.

L'application regroupe aussi les outils du collègue employeur pour toute la partie sociale.

On regrette un déficit d'information dans les réseaux sur le DUER et la façon de l'utiliser pleinement.

9. VALIDATION DE DRA-DD

Candidature remise en séance.

Le conseil valide la candidature suivante :

- Jean-Marc CHAUVETET : Délégué Départemental de haute Savoie (74).

Normandie - Nouvelle organisation retenue pour la prochaine année scolaire :

- Fabrice LEVEL : Délégué Départemental de l'Orne (61)
- Gwenola DENIER D'APRIGNY : Déléguée Départementale de la Manche (50)
- Alexandre TOUSSAINT : Délégué Régional Académique.
- Stève LEPLEUX : Délégué Régional Académique adjoint.

Le conseil d'administration coopte Pascal PINGUENET sur le mandat d'administrateur laissé vacant à la suite du départ de Jacques PELHÂTRE.

10. QUESTIONS DIVERSES

- CA d'été - Alexandre Toussaint présente le programme.
- Échanges autour des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés
- CA de juin en présentiel avec invitation de Stéphane THIÉBAUT et de Pascal PINGUENET
- Le 13 juillet : rencontre à Clermont-Ferrand du président et de Pierre COMBROUX avec la région Auvergne.

Le conseil se termine par le traditionnel tour de table.

Anne VALETOUX
Secrétaire